



## Conseil Municipal du jeudi 20 juin 2019

Présents : Bernard Cotte, Lise Russier, Edmond Crouzet, Alain Debard, Marianne Mermet-Bouvier, Cathy Cachard, Patrick Roux, David Genest, Charly Robert, Marylène Nouguier, Lucien Roux, Vanessa Ferrier.

Secrétaire : Alain Debard.

Absents excusés : Chantal Russier, Ruel Gilbert.

---

### 1) Tirage au sort des jurés d'Assises :

Sont tirés au sort :

- Mme EYRIEY Catherine épouse GAGNAIRE « Moulin de Vacheresse ».
- Mr PETRIQUE Pierre-Louis Marie « Grattes/Les Eygaux »
- Mme PICQ Dorca, Nancy épouse CACHARD « les Troubas ».

### 2) Reconduction de la ligne de crédit :

-- le Conseil Municipal reconduit à l'unanimité une ligne de crédit de 200 000€ pour l'année 2020 auprès de la Caisse d'Epargne au taux fixe de 0,99%.

### 3) Recensement de la population :

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les cinq ans, pour notre commune il aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. La commune doit désigner un coordonnateur communal formé par l'Insee qui encadre les agents recenseurs et échange avec le superviseur sur les difficultés rencontrées.. A l'unanimité moins une abstention le Conseil désigne Alain DEBARD comme coordonnateur du prochain recensement.

### 4) Régularisation foncière :

Une régularisation foncière est nécessaire au pont de Salettes, le nouveau pont n'est pas exactement à l'emplacement de l'ancien. Accord du conseil suivant le plan établi par le géomètre-expert.

### 5) Budget communal :

Un emprunt de 120 000€ est nécessaire, le conseil choisit entre deux propositions celle du Crédit Agricole est retenue pour une durée de 15 ans.

### 6) Décisions modificatives :

Présentées par notre secrétaire de mairie Emilie il s'agit d'un réajustement entre sections ( concerne service de l'eau) . Accord du conseil à l'unanimité.

### 7) Classement des voies communales :

Plusieurs voies récemment aménagées méritent de faire partie des voies communales ( 48km 835 actuellement ). Après examen des différents tronçons susceptibles d'être classés, le conseil propose environ 3k200 de voies supplémentaires.

### 8) Demande d'embauche par le Club de Foot :

Le Club de Foot Chambon/Mazet veut embaucher un nouvel éducateur, il s'adresse à la commune pour que cette embauche soit prise en charge par ses soins pour 4h hebdomadaires. Après discussion, devant la difficulté d'assurer l'encadrement et le bon fonctionnement de cet emploi sur ces courtes périodes de 4h00 par semaine une annualisation est proposée. La

commune prendra à sa charge son salaire en CDD voire en CDI pour assurer son maintien dans la fonction publique territoriale sur six semaines ( période juillet/août) pour assurer le remplacement des agents communaux durant l'été.

#### 9 Fonctionnement de la Halle Fermière :

Ce bâtiment remplit trois fonctions : point d'information touristique, point de vente de produits fermiers, espace consacré au jardin botanique ( salle d'exposition et local technique) géré par l'Association Environnement et Patrimoine. L'Office de Tourisme a mis fin brutalement en juin à sa gestion du point de vente des produits fermiers, laissant les producteurs sans solutions à l'orée de la saison estivale. Pour leur donner le temps de s'organiser et leur éviter une perte financière, l'Association Environnement et patrimoine reprend la gestion de ce point de vente jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020. La Halle Fermière sera ouverte à partir du 10 juillet.

#### 10) Divers :

-- Carnivores errants : Le Conseil donne son accord à l'unanimité sur l'adhésion de la commune de Saint-Genest-Malifaux au SICCDE ( Syndicat Intercommunal...)

#### -- Affaire Mazet-St-Voy /Région AURA :

Notre demande a été rejetée malgré l'avis favorable du rapporteur public. La Commune décide de faire appel du jugement et choisi Me SCHOTT pour défendre ses intérêts.

#### -- Organisation du Bureau de Poste :

A l'automne 2019, dans le cadre d'une réorganisation, le bureau maintient l'amplitude des heures d'ouverture fixées à 17h50 hebdomadaires. Le facteur va assurer la distribution dans le village, se pose la question de l'ouverture du bureau ( matin ou après-midi) , le conseil à l'unanimité propose une ouverture le matin.